

Maison + Ateliers + Danse



Maison de la danse Lyon

Candidatures spontanées au poste d'agent d'accueil

Accueil et orientation des publics, contrôle des billets, placement et surveillance en salle, gestion du vestiaire, application et maintien des consignes de sécurité...

Le recrutement se fait en Contrat à Durée Indéterminée Intermittent (CDII) de 360 heures annuelles payées au SMIC horaire et lissées sur 12 mois, travail effectif sur 10 mois - juillet et août exclus sauf exception.

Le nombre d'heures hebdomadaire et mensuel est toutefois assez variable en fonction des spectacles accueillis et du besoin d'agents d'accueil.

Les représentations se concentrent essentiellement sur les soirées mais certaines ont parfois lieu en journée (semaine et week-end).

L'arrivée des agents d'accueil se fait généralement 1h30 avant l'heure du spectacle.

La brochure de la saison 2025-2026 donne un bon aperçu des périodes de travail auquel il faut ajouter les rendez-vous autour des spectacles et des événements non répertoriés (ateliers, cocktails, privatisations...).

La compatibilité avec des études conséquentes, un stage et/ou un autre emploi n'est pas toujours évidente.

PROGRAMMATION

https://maisondeladanse.com/sites/default/files/telechargements/25-26/BrochureMAD-2526_WEB.pdf

CV ET LETTRE DE MOTIVATION

à adresser à Romain PENE, responsable de l'accueil - r.pene@maisondeladanse.com

Étude des profils le 25 août 2025,
Entretiens dans la semaine du 25 août 2025,
Première représentation le 06 septembre 2025.